

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de Cunlhat (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630132500017

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'AMBERT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal M57-004 (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR Préfecture

budget primitif 2023 cunlhat Commune

Identifiant unique de l'acte : 063-216301325-20230316-2023_03_39-BF

Numéro d'acte : 2023_03_39

Date de décision : 16/03/2023

Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS

Code matière : 7-1-0-0-0 (Finances locales / Decisions budgétaires)

Fichier acte : DOCBUDG-21630132500017-063065-BP-2023-28032023000000.xml

Collectivité émettrice : Mairie de Cunlhat

Acte transmis par : CHADUC LAURENCE

Date d'envoi de l'acte : 28/03/2023 11:55:07

Date de réception de l'AR : 28/03/2023 11:56:06

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	37
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	39
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	42
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	55
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	56
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	64
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	65
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs 1 342
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Valeurs 558,42
Informations fiscales (N-2)	
Collectivité	Valeurs 558,42

Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

A

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire :
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

			C1
			I

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	1 880 216,48	530 296,56 A1
Investissement	548 183,28	-192 416,66 A2
Fonctionnement	1 332 033,20	722 713,22 A3

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	423 100,00 III + IV	60 300,00 B1
Investissement	423 100,00 III	60 300,00 B2
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 028 946,74
Investissement	A2 + B2	-154 524,06
Fonctionnement	A3 + B3	1 183 470,80

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)
018	RSA	423 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
111	Opération d'équipement n° 111	15 000,00
116	Opération d'équipement n° 116	10 000,00
117	Opération d'équipement n° 117	188 000,00
118	Opération d'équipement n° 118	40 000,00
131	Opération d'équipement n° 131	162 600,00
133	Opération d'équipement n° 133	7 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	60 300,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		60 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

			A
REPORTS	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 229 141,92	1 383 665,98
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	423 100,00	60 300,00
	(si solde négatif)	0,00	(si solde positif)
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 652 241,92	1 652 241,92
REPORTS	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 399 704,74	1 370 758,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	(si déficit)	0,00	(si excédent)
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 399 704,74	2 399 704,74
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 051 946,66	4 051 946,66

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	TOTAL		0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si telles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant		
				B2	II
	TOTAL		0.00		
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0.00		
	TOTAL GENERAL		0.00		

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	83 000,00	20 100,00	334 000,00	334 000,00	354 100,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	690 290,22	208 000,00	277 000,00	277 000,00	485 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	352 480,00	190 000,00	311 141,92	311 141,92	501 141,92
Total des dépenses d'équipement		1 130 770,22	423 100,00	922 141,92	922 141,92	1 345 241,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	337 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	68 550,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses financières		405 550,00	0,00	267 000,00	267 000,00	267 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 536 320,22	423 100,00	1 189 141,92	1 189 141,92	1 612 241,92

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	35 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		75 500,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

TOTAL	1 611 820,22	423 100,00	1 229 141,92	1 229 141,92	1 652 241,92
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 652 241,92

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	188 871,00	60 300,00	33 874,00	33 874,00	94 174,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		188 871,00	60 300,00	33 874,00	33 874,00	94 174,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	84 818,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	409 896,66	0,00	154 524,06	154 524,06	154 524,06
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	62 848,18	62 848,18	62 848,18
024	Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes financières		801 714,66	0,00	307 372,24	307 372,24	307 372,24
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		990 585,66	60 300,00	341 246,24	341 246,24	401 546,24

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	764 693,15		1 029 427,74	1 029 427,74	1 029 427,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	13 458,07		12 992,00	12 992,00	12 992,00
041	Opérations patrimoniales (10)	35 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		813 651,22		1 042 419,74	1 042 419,74	1 042 419,74

TOTAL	1 804 236,88	60 300,00	1 383 665,98	1 383 665,98	1 443 965,98
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	208 275,94
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 652 241,92
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 002 419,74
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	454 800,00	0,00	591 560,00	591 560,00	591 560,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	523 900,00	0,00	536 000,00	536 000,00	536 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	162 640,00	0,00	182 100,00	182 100,00	182 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 141 340,00	0,00	1 309 660,00	1 309 660,00	1 309 660,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00	28 500,00	28 500,00	28 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	19 125,00	19 125,00	19 125,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 174 840,00	0,00	1 357 285,00	1 357 285,00	1 357 285,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	764 693,15		1 029 427,74	1 029 427,74	1 029 427,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	13 458,07		12 992,00	12 992,00	12 992,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		778 151,22		1 042 419,74	1 042 419,74	1 042 419,74

TOTAL	1 952 991,22	0,00	2 399 704,74	2 399 704,74	2 399 704,74
--------------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 399 704,74
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 500,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	75 858,00	0,00	75 858,00	75 858,00	75 858,00
731	Fiscalité locale	407 800,00	0,00	451 000,00	451 000,00	451 000,00
74	Dotations et participations (3)	545 380,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	153 410,00	0,00	170 400,00	170 400,00	170 400,00
Total des recettes de gestion courante		1 247 948,00	0,00	1 328 758,00	1 328 758,00	1 328 758,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 248 948,00	0,00	1 330 758,00	1 330 758,00	1 330 758,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

TOTAL	1 288 948,00	0,00	1 370 758,00	1 370 758,00	1 370 758,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 028 946,74
------------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 399 704,74
---	--------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 002 419,74
---	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	264 000,00	0,00	264 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	1 208 918,74		1 208 918,74
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 000,00	0,00	9 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	127 323,18	0,00	127 323,18
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 612 241,92	40 000,00	1 652 241,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 652 241,92

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	591 560,00		591 560,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	536 000,00		536 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	182 100,00	0,00	182 100,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	28 500,00	0,00	28 500,00
67 Charges spécifiques (9)	19 125,00	0,00	19 125,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	12 992,00	12 992,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 029 427,74	1 029 427,74
Dépenses de fonctionnement – Total	1 357 285,00	1 042 419,74	2 399 704,74

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 399 704,74

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 000,00	0,00	63 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	94 174,00	0,00	94 174,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 000,00	0,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	62 848,18	0,00	62 848,18
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		12 992,00	12 992,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 029 427,74	1 029 427,74
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00		25 000,00
Recettes d'investissement – Total		247 022,18	1 042 419,74	1 289 441,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	208 275,94
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	154 524,06
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 652 241,92
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 500,00		102 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 858,00		75 858,00
731	Fiscalité locale	451 000,00		451 000,00
74	Dotations et participations (8)	524 000,00		524 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	170 400,00	0,00	170 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 330 758,00	40 000,00	1 370 758,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 028 946,74
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 399 704,74
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II 1 652 241,92
TOTAL	1 611 820,22	423 100,00	0,00	1 229 141,92	1 229 141,92	0,00	1 229 141,92
018 RSA	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	127 323,18	127 323,18	0,00	127 323,18
Total des opérations d'équipement (3)	1 130 770,22	423 100,00	0,00	785 818,74	785 818,74	0,00	785 818,74
Total des dépenses d'équipement	1 130 770,22	423 100,00	0,00	922 141,92	922 141,92	0,00	922 141,92
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	264 000,00	264 000,00	0,00	264 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	337 000,00	0,00					
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	68 550,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	405 550,00	0,00	0,00	267 000,00	267 000,00	0,00	267 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 536 320,22	423 100,00	0,00	1 189 141,92	1 189 141,92	0,00	1 189 141,92
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	40 000,00			40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	35 500,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	75 500,00			40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 652 241,92

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/040 = RI/042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D/041 = RI/041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		III	
		A	

RECETTES			
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
TOTAL	1 394 340,22	1	1 229 141,92
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	188 871,00	60 300,00	33 874,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	188 871,00	60 300,00	33 874,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	84 818,00	0,00	63 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	62 848,18
024 Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00	0,00	25 000,00
Total des recettes financières	391 818,00	0,00	152 848,18
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	580 689,00	60 300,00	186 722,18
021 Virement de la section de fonctionnement	764 693,15		1 029 427,74
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	13 458,07		12 992,00
041 Opérations patrimoniales (6)	35 500,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	813 651,22	1 042 419,74	1 042 419,74

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	208 275,94
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	154 524,06
--------------------------------	------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 652 241,92
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = D/042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		RAR N-1		Propositions nouvelles		Vote de l'assemblée		Pour information Crédits gérés hors AP		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		Pour mémoire, budget précédent (2)		l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)		II		d'une AP		III = I + II	
TOTAL		1 611 820,22		423 100,00		1 229 141,92		0,00		1 229 141,92	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	127 323,18	127 323,18	0,00	127 323,18	127 323,18	127 323,18
235	Total investissement PPP	0,00	0,00	0,00	0,00	127 323,18	127 323,18	0,00	127 323,18	127 323,18	127 323,18
		Total des opérations d'équipement (4)		1 130 770,22		423 100,00		0,00		785 818,74	
Total des dépenses d'équipement		1 130 770,22		423 100,00		0,00		922 141,92		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	337 000,00	0,00	0,00	0,00	264 000,00	264 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
1641	Emprunts en euros	175 000,00	0,00	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	160 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	68 550,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	5 700,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2766	Créances pour locations-acquisitions	62 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Cunihat - Budget Communal M57-004 - BP - 2023

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				III = I + II
Total des dépenses financières		405 550,00	0,00	267 000,00	267 000,00	0,00	267 000,00	267 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 536 320,22	423 100,00	0,00	1 189 141,92	1 189 141,92	0,00	1 189 141,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2151	Réseaux de voirie	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	35 500,00			0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâties	35 500,00			0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		75 500,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

(1) Détails les articles conformément au plan des comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2, pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III
							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
111	Voirie diverse SIEG-		322 229,24	15 000,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
116	Voirie Rurale		1 255 459,22	10 000,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00
117	Acquisition de matériel		596 824,93	188 000,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00
118	Bâtiments divers		599 387,78	40 000,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
130	Reconstruction école élémentaire		466 138,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Bâtiment Maison de Santé		25 080,20	162 600,00	433 818,74	433 818,74	0,00	433 818,74
132	Bâtiment Commerce		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Petites Villes de Demain		40 300,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			3 305 419,51	423 100,00	785 818,74	785 818,74	0,00	785 818,74

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : Voirie diverse SIEG-
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		322 229,24	a	15 000,00	25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	117 316,05	5 000,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	13 170,76	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	44 511,45	5 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	59 633,84	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	158 139,88	0,00	10 000,00	10 000,00
2111	Terrains nus	14 156,90	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	314,25	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21321	Immeubles de rapport	1 225,25	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 149,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	138 294,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	46 773,31	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2313	Constructions	46 773,31	10 000,00	15 000,00	15 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		78 691,03	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	65 520,27	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 093,38	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	55 601,89	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 825,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	13 170,76	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	13 170,76	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 000,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : Voirie Rurale
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 255 459,22	a	160 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	262,52	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	262,52	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	881 030,12	0,00	130 000,00	130 000,00
2112	Terrains de voirie	1 302,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2151	Réseaux de voirie	879 728,12	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	374 166,58	10 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	358 203,60	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	15 962,98	10 000,00	30 000,00	30 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		304 930,06	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	304 930,06	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	250 392,54	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 820,52	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	25 482,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	17 235,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-170 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : Acquisition de matériel
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		596 824,93	a	188 000,00	57 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	596 824,93	188 000,00	57 000,00	57 000,00
2152	Installations de voirie	956,04	5 000,00	25 000,00	25 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 792,41	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 400,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	200,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	253 111,57	170 000,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	70 750,74	3 000,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 524,62	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	250 089,55	10 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		82 551,23	c	5 700,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	82 551,23	5 700,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 306,61	5 700,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	10 834,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 633,75	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 776,87	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-239 300,00
-------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : Bâtiments divers
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		599 387,78			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	187 296,51	20 000,00	80 000,00	80 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	10 654,09	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâties	16 046,72	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	11 982,96	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	32 932,66	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	2 267,12	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	84 134,06	20 000,00	30 000,00	30 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 952,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 326,90	0,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	412 091,27	20 000,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	288 873,58	20 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	120 970,09	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 247,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		77 251,68	c	0,00	6 203,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	77 251,68		0,00	6 203,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	9 892,00		0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 216,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	30 609,68		6 203,00	6 203,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 345,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	10 189,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-143 797,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : Reconstruction école élémentaire
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		466 138,14	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 109,09	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 839,10	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	269,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	457 029,05	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	457 029,05	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		197 153,78	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	197 153,78	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	56 774,28	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	140 379,50	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : Bâtiment Maison de Santé
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	25 080,20	a 162 600,00	433 818,74	b 433 818,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 992,00	12 600,00	325 000,00	325 000,00
2031	Frais d'études	16 992,00	12 600,00	325 000,00	325 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 088,20	150 000,00	108 818,74	108 818,74
2313	Constructions	8 088,20	150 000,00	108 818,74	108 818,74

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 18 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	18 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	18 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-578 418,74
-------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132
LIBELLE : Bâtiment Commerce
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : Petites Villes de Demain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	40 300,00	a 7 500,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 300,00	7 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	40 300,00	7 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 36 600,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	36 600,00	0,00	0,00
13361	Dotation équip. territoires ruraux transf	0,00	36 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	29 100,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

			Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II	III = I + II	1 289 441,92
018	RSA	TOTAL	1 394 340,22	1	60 300,00	1 229 141,92	1 229 141,92
13		Subventions d'investissement (hors 138)	188 871,00	60 300,00	33 874,00	33 874,00	94 174,00
1311		Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318		Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321		Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	103 700,00	23 700,00	6 203,00	6 203,00	29 903,00
1322		Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323		Subv. non transf. Départements	20 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13246		Attributions compensation investissement	27 671,00	0,00	27 671,00	0,00	0,00
13251		Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13256		Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328		Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361		Dotation équip. territoires ruraux transf	36 600,00	36 600,00	0,00	0,00	36 600,00
1345		Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461		Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20		Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511		Subv. Gipt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21		Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		188 871,00	60 300,00	33 874,00	33 874,00	94 174,00	94 174,00
10		Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	84 818,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
10222		FCTVA	80 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10226		Taxe d'aménagement	4 818,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
138		Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16		Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165		Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18		Cpte de liaison : affectation (BA,Tégé)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26		Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00	62 848,18	62 848,18	62 848,18
2766		Créances pour locations-acquisitions	0,00	0,00	62 848,18	62 848,18	62 848,18
024		Produits des cessions d'immobilisations	305 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des recettes financières		391 818,00	0,00	152 848,18	152 848,18	152 848,18	152 848,18
45		Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		580 689,00	60 300,00	186 722,18	186 722,18	186 722,18	186 722,18

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	764 693,15		1 029 427,74	1 029 427,74	1 029 427,74
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 458,07		12 992,00	12 992,00	12 992,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres gpts-Biens mob., mat. et études	3 678,00		3 972,00	3 972,00	3 972,00
28041582	Autres gpts - Bâtiments et installat°	4 503,00		4 503,00	4 503,00	4 503,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	4 476,07		3 716,00	3 716,00	3 716,00
281534	Réseaux d'électrification	801,00		801,00	801,00	801,00
041	Opérations patrimoniales (9)	35 500,00		0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	35 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		813 651,22		1 042 419,74	1 042 419,74	1 042 419,74

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

B**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 952 991,22	0,00	0,00	2 399 704,74	2 399 704,74	0,00	0,00	2 399 704,74
011	Charges à caractère général (3)	454 800,00	0,00	0,00	591 560,00	591 560,00	0,00	591 560,00	2 399 704,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	523 900,00	0,00		536 000,00	536 000,00		536 000,00	536 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	162 640,00	0,00		182 100,00	182 100,00		182 100,00	182 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 141 340,00	0,00	0,00	1 309 660,00	1 309 660,00	0,00	1 309 660,00	1 309 660,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00		28 500,00	28 500,00		28 500,00	28 500,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		19 125,00	19 125,00		19 125,00	19 125,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
	Total des dépenses financières	33 500,00	0,00	0,00	47 625,00	47 625,00	0,00	47 625,00	47 625,00
	Total des dépenses réelles	1 174 840,00	0,00	0,00	1 357 285,00	1 357 285,00	0,00	1 357 285,00	1 357 285,00
023	Virerment à la section d'investissement	764 693,15			1 029 427,74	1 029 427,74		1 029 427,74	1 029 427,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	13 458,07			12 992,00	12 992,00		12 992,00	12 992,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	778 151,22			1 042 419,74	1 042 419,74	0,00	1 042 419,74	1 042 419,74
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)							0,00	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées							2 399 704,74	2 399 704,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 288 948,00	0,00	1 370 758,00	1 370 758,00	1 370 758,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 500,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 858,00	0,00	75 858,00	75 858,00	75 858,00
731	Fiscalité locale	407 800,00	0,00	451 000,00	451 000,00	451 000,00
74	Dotations et participations (2)	545 380,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	153 410,00	0,00	170 400,00	170 400,00	170 400,00
	Total des recettes de gestion des services	1 247 948,00	0,00	1 328 758,00	1 328 758,00	1 328 758,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des recettes réelles	1 248 948,00	0,00	1 330 758,00	1 330 758,00	1 330 758,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

		R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 028 946,74
		Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 399 704,74

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
	TOTAL	1 952 991,22	0,00	0,00	2 399 704,74	2 399 704,74	0,00	2 399 704,74	2 399 704,74
011	Charges à caractère général (4)	454 800,00	0,00	591 560,00	591 560,00	0,00	591 560,00	0,00	591 560,00
60611	Eau et assainissement	4 700,00	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
60612	Energie - Electricité	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
60621	Combustibles	22 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
60622	Carburants	24 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
60623	Alimentation	4 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	22 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 800,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
6132	Locations immobilières	27 900,00	0,00	26 300,00	26 300,00	0,00	26 300,00	0,00	26 300,00
61358	Autres	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
61321	Entretien terrains	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	13 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
61524	Entretien bois et forêts	6 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
61551	Entretien matériel rouulant	16 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	25 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 200,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	42 000,00	0,00	52 800,00	52 800,00	0,00	52 800,00	0,00	52 800,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6238	Divers	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6241	Transport de biens	2 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	1	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6247	Transports collectifs	4 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 000,00		0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00		0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 200,00		0,00	8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00		0,00	2 060,00	2 060,00	0,00	2 060,00	2 060,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00		0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 300,00		0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	27 000,00		0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) / (5)	523 900,00		0,00	536 000,00	536 000,00		536 000,00	536 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	5 700,00		0,00	5 700,00	5 700,00	0,00	5 700,00	5 700,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 400,00		0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
64111	Rémunération principale titulaires Personnel tit. - Indemnité inflation	323 000,00		0,00	330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
64114	Rémunérations	1 400,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 000,00		0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations aux caisses de retraites	56 200,00		0,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00
6453	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	81 600,00		0,00	83 700,00	83 700,00	0,00	83 700,00	83 700,00
6454	Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00		0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6455	Versement au F.N.C. supplément familial	22 000,00		0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6456	Médecine du travail, pharmacie	800,00		0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6475	Autres charges sociales diverses	3 000,00		0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6478		1 800,00		0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	162 640,00		0,00	0,00	182 100,00	0,00	182 100,00	182 100,00
65311	Indemnités de fonction	40 500,00		0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 700,00		0,00	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
65315	Formation	1 000,00		0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds.financ.allocation fin mandat	100,00		0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00

Commune de Cunihat - Budget Communal M57-004 - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	5 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65568	Autres contributions	48 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
65574	Contrib. au titre de la politique habitat	25 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	15 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
65888	Autres	1 840,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 141 340,00	0,00	0,00	1 309 660,00	1 309 660,00	0,00	1 309 660,00	1 309 660,00
66	Charges financières	33 000,00	0,00		28 500,00	28 500,00		28 500,00	28 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	33 000,00	0,00		28 500,00	28 500,00		28 500,00	28 500,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		19 125,00	19 125,00		19 125,00	19 125,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00		19 125,00	19 125,00		19 125,00	19 125,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
Total des charges financières et spécifiques		33 500,00	0,00	0,00	47 625,00	47 625,00		47 625,00	47 625,00
Total des dépenses réelles		1 174 840,00	0,00	0,00	1 357 285,00	0,00	1 357 285,00	1 357 285,00	1 357 285,00
023	Virement à la section d'investissement	764 693,15			1 029 427,74	1 029 427,74		1 029 427,74	1 029 427,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	13 458,07			12 992,00	12 992,00		12 992,00	12 992,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Differences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	13 458,07			12 992,00	12 992,00		12 992,00	12 992,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		778 151,22			1 042 419,74	1 042 419,74		1 042 419,74	1 042 419,74

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 288 948,00	0,00	1 370 758,00	1 370 758,00	1 370 758,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 500,00	0,00	102 500,00	102 500,00	102 500,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupe de bois	3 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70846	Mise à disposition personnel GFP de rattach.	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 858,00	0,00	75 858,00	75 858,00	75 858,00
73211	Attribution de compensation	65 458,00	0,00	65 458,00	65 458,00	65 458,00
73221	FNGIR	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	407 800,00	0,00	451 000,00	451 000,00	451 000,00
73111	Impôts directs locaux	380 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	25 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
73154	Droits de place	2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74	Dotations et participations (3)	545 380,00	0,00	524 000,00	524 000,00	524 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	455 000,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
741127	DNP des communes	25 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
744	FCTVA	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	8 580,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74834	Etat-Compens exonération taxe habitation	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	153 410,00	0,00	170 400,00	170 400,00	170 400,00
752	Revenus des immeubles	151 400,00	0,00	165 400,00	165 400,00	165 400,00
756	Libéralités reçues	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II	Total
75888	Autres	2 010,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 247 948,00	0,00	1 328 758,00	1 328 758,00	1 328 758,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 248 948,00	0,00	1 330 758,00	1 330 758,00	1 330 758,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
7761	<i>Déférences sur réalisations (négatives)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devise			
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 298 275,56								
1641 Emprunts en euros (total)					2 298 275,56								
00999587730	CACF REALISATIONS CREDIT	01/07/2006	01/04/2006	125 000,00	F			3,775	3,775	A	X Echéance constante	A-1	
01040290801	CACF REALISATIONS CREDIT	09/12/2005	12/12/2006	135 000,00	F			3,570	3,570	A	X Echéance constante	A-1	
0430916	Caisse des dépôts et consignat	26/04/1994	01/05/1995	106 714,31	F			5,800	4,187	A	X Echéance constante	A-1	
0863183	CAISSE D EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	18/06/2008	25/02/2009	204 000,00	F			5,050	5,717	A	X Echéance constante	A-1	
0863309	CAISSE D EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	26/09/2008	25/01/2009	100 000,00	F			5,250	5,254	A	X Echéance constante	A-1	
1063190	CAISSE D EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	15/07/2010	25/09/2010	163 000,00	F			3,650	3,489	A	X Echéance constante	A-1	
1124069	CACF REALISATIONS CREDIT	10/06/2015	15/09/2016	130 000,00	F			1,550	1,550	A	C	A-1	
1328689	CACF REALISATIONS CREDIT	20/06/2016	01/03/2017	130 000,00	F			1,550	1,562	T	X Echéance constante	A-1	
1521287	CACF REALISATIONS CREDIT	20/04/2017	02/02/2018	125 000,00	F			1,550	1,559	T	X Echéance constante	A-1	
516900	CACF REALISATIONS CREDIT la banque postale	28/04/2011	02/05/2012	100 000,00	F			4,450	5,011	A	X Echéance constante	A-1	
521424	CACF REALISATIONS CREDIT	16/04/2018	01/09/2018	100 000,00	F			1,390	1,399	T	X Echéance constante	A-1	
550957	CACF REALISATIONS CREDIT	01/07/2011	25/07/2012	75 000,00	F			4,290	7,947	A	X Echéance constante	A-1	
56716522039	SACREDIT FONCIER DE FRANCE	15/11/1999	30/10/2001	115 861,25	F			4,900	4,491	A	X Echéance constante	A-1	
667982	CACF REALISATIONS CREDIT	19/07/2012	15/07/2013	110 000,00	F			4,750	4,440	A	X Echéance constante	A-1	
767671	CACF REALISATIONS CREDIT	18/06/2013	15/07/2014	112 200,00	F			3,550	4,000	A	X Echéance constante	A-1	
930122	CACF REALISATIONS CREDIT	24/06/2014	10/11/2015	164 000,00	F			3,050	3,670	A	X Echéance constante	A-1	

Commune de Cunihat - Budget Communal M57-004 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)				
963205 LT078265 - CO4826	CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN CACI REALISATIONS CREDIT	19/10/2009 06/05/2019		25/05/2010 15/09/2019	100 000,00 202 500,00	F F		4,100 5,175	3,842 6,181	A A	X Echéance constante X Echéance constante		A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					2 298 275,56								

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01N			Annuité de l'exercice		
									Taux d'intérêt	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		824 222,37					171 024,93	26 390,99	0,00	0,00	4 802,18	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		824 222,37					171 024,93	26 390,99	0,00	0,00	4 802,18	
00999587730		0,00	A-1	25 075,24	2,25	F	3,775	8 042,36	972,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
01040290801		0,00	A-1	26 745,07	2,92	F	3,570	8 604,21	954,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
0430916		0,00	A-1	20 531,17	3,33	F	4,187	4 707,20	1 190,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
0863183		0,00	A-1	18 471,40	0,08	F	5,717	18 471,40	932,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
0863309		0,00	A-1	8 986,50	0,00	F	5,254	8 986,50	471,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
1063190		0,00	A-1	39 509,00	2,33	F	3,489	12 684,57	1 441,41	0,00	0,00	0,00	592,20	
1124069		0,00	A-1	69 333,31	7,67	F	1,550	8 666,67	1 074,67	0,00	0,00	0,00	278,23	
1328689		0,00	A-1	81 588,13	8,92	F	1,562	8 514,60	1 215,28	0,00	0,00	0,00	94,39	
1521287		0,00	A-1	86 511,64	9,83	F	1,559	8 061,42	1 284,22	0,00	0,00	0,00	199,28	
516900		0,00	A-1	33 078,69	3,33	F	5,011	7 753,76	1 348,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
521424		0,00	A-1	72 153,56	10,42	F	1,399	6 427,80	969,52	0,00	0,00	0,00	76,13	
550557		0,00	A-1	24 815,06	3,50	F	7,947	5 818,51	1 064,57	0,00	0,00	0,00	353,15	
56716522039		0,00	A-1	22 204,65	2,75	F	4,491	7 050,41	1 088,03	0,00	0,00	0,00	125,82	
667982		0,00	A-1	44 739,38	4,50	F	4,440	8 195,43	1 862,15	0,00	0,00	0,00	700,70	
767671		0,00	A-1	44 880,00	5,50	F	4,000	7 480,00	1 593,24	0,00	0,00	0,00	612,22	
930122		0,00	A-1	76 533,36	6,83	F	3,670	10 933,33	2 334,27	0,00	0,00	0,00	283,45	
963205		0,00	A-1	16 566,21	1,67	F	3,842	8 116,76	679,21	0,00	0,00	0,00	92,38	
L7078265 - CO4826		0,00	A-1	112 500,00	4,67	F	6,181	22 500,00	5 902,73	0,00	0,00	0,00	1 394,23	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur lignes de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice
								Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00				0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)				0,00				0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00				0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		824 222,37				171 024,93	26 390,99	0,00
										4 802,18

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4
		IV

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>turnel</i>)	Nombre de produits % de l'encours	18 99,99	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	824 222,37		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0	0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)			Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :			
€			
Catégories de biens amortis			Durée (en années)
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	15	11/06/2004
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	11/06/2004

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNÉS

Article		Dette en capital à l'origine		Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N		
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00		
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00		0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00		0,00
8018	Autres engagements donnés				
	Marchés de partenariat (4)		0,00		0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00		0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00		0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00		0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00		0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grévée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grévées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV - ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

IV - ANNEXES									
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN									
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS									
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantissant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil					Taux (2)	Index (3)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00				
TOTAL GENERAL				0,00	0,00				

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date de vote du budget (6)	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil					Taux (2)	Index (3)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00					
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00					
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00					
TOTAL GENERAL				0,00	0,00					

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 1 764 163,53
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 197 415,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 1 961 579,45
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 330 758,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 1 / II 147,40

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			IV	
			B8	

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET			Montant de la subvention	
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme
INVESTISSEMENT (total)			24 000,00	
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	LA PREVENTION ROUTIERE ASSOCIATION DES PARENTS DE ELEVES FCPE ACPG CATM	Entreprise Association
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	DONNEURS SANG	Association
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	ASSOCIATION SPORTIVE CUNLHATOISE AARFAC	Autre personne de droit privé
65748	Subvention mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CUNLHAT Association des Artisans et Commerçants RE SOURCE	Association
65748	Subvention Mairie Cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	ASSOCIATION DES SAPEURS POMPIERS CUNLHAT	Association
65748	subvention Mairie Cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	LE RUCHER DU LVRADOIS	Association
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CUNLHAT	Association
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	CULTURE ET LOISIRS	Association
65748	subvention Mairie Cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUB CLUB AGE D OR DE CUNLHAT	Autre personne de droit privé
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	AMICALE LANIQUE	9 795,00
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	ADMAR	Association
65748	Subvention annuelle mairie 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	ASSOCIATION YAKA CUNLHAT ENTREZ DANS LA DANSE	Association
65748	subvention Mairie cunihat 2023	Subvention annuelle mairie cunihat	AGV TONIC CUNLHAT	Association

Commune de Cunihat - Budget Communal M57-004 - BP - 2023

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Divers subvention Mairie cunihat 2023	Subvention non affectée Subvention annuelle mairie cunihat	DIVERS ASSOCIATION LA POULPE	Autre personne de droit privé Association	3 720,00 400,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint adm principal 2 classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif principal 1ere classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	5,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique territorial Principal 1° classe	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Technique Principal 2 classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint tech terr principal 2ème classe	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint tech territorial	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial 1° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent maître	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	6,00	14,00	14,00	0,00	14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-23-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les périodes dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (< 10 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

327-6 : Contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

326-332 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L332).

343-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes débus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
	B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régies à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	IV
	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	262 000,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	262 000,00	262 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	172 000,00	172 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	90 000,00	90 000,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	262 000,00	423 100,00	0,00	685 100,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 220 938,92	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	153 519,18	153 519,18
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	3 000,00	3 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	27 671,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	27 671,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2766	Créances pour locations-acquisitions	62 848,18	62 848,18
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	1 067 419,74	1 067 419,74
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	3 972,00	3 972,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat'</i>	4 503,00	4 503,00
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	3 716,00	3 716,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	801,00	801,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00	25 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 029 427,74	1 029 427,74

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 220 938,92	60 300,00	208 275,94	154 524,06	1 644 038,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

				IV	
				D3	
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB	1 206 000,00	6,73	36,67	0,00	442 240,00
TFPNB	104 400,00	6,97	80,34	0,00	83 875,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	365 771,00	100,00	9,20	0,00	33 651,00
TOTAL	1 676 171,00	36,54			559 766,00
					13,59

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 12

Contre : 1

Abstentions : 1

Date de convocation : 09/03/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Cunlhat, le 16/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Cunlhat, le 16/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BEUF Camille	
BOURNIER Emilie	
BRUGERE Charlotte	
DAILHOUX Eric	
DE VOS Claudine	
DESMARET Jean-Luc	
FACY Chantal	
FONTBONNE Anne-Marie	
FRAMERY Francine	
FRICH Arnaud	
HERRY Jean Michel	
JOUBERT Jean -Louis	
LIENNART Didier	
MAILLOT Daniel	
RIGOTTI Sylvie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Cunlhat, le 16/03/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Prefecture ARRETE ET SIGNATURES

063-216301325-20230316-2023_03_40-AU
Reçu le 28/03/2023

Présenté par le Maire,
A Cunlhat, le 16 mars 2023
Le Maire, Chantal FACY



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Cunlhat, le 16/03/2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

15

11

14

12

1

1

Date de convocation : 09 mars 2023

Les membres du Conseil Municipal,

FACY Chantal	
DESMARET Jean-Luc	
DE VOS Claudine	
MAILLOT Daniel	
JOUBERT Jean -Louis	
HERRY Jean Michel	
RIGOTTI Sylvie	
FONTBONNE Anne-Marie	
DAILHOUX Eric	
BEUF Camille	
FRICH Arnaud	
LIENNART Didier	
FRAMERY Francine	

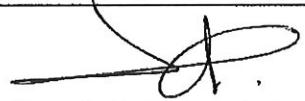
AR Prefecture ARRETE ET SIGNATURES

063-216301325-20230316-2023_03_40-AU
Reçu le 28/03/2023

BOURNIER Emilie



BRUGERE Charlotte



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le